



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 12.02.2024

Visible par le public jusqu'au: 12.02.2027

Numéro de publication: AB02-0000015195

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail TRANSPORTS SK GENEVE SA

Organisation concernée:

TRANSPORTS SK GENEVE SA
CHE-210.985.612
Avenue de Châtelaine 70
1219 Châtelaine

Type d'autorisation:

Permis de travail de nuit, dimanche et les jours fériés

art. 17, 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 23-002808

N° d'établissement: 91459281

Pan d'entreprise: Mandat 144 : Transport (VSL) de personne sous prescription médicale ou transport d'organe pour transplantation dans toute la Suisse

Personnel: 10 H, 1 F

Validité: 02.07.2023 – 30.06.2026

Complément à l'autorisation: Renouvellement

Autorisation pour: AG, AI, AR, BE, BL, BS, FR, GE, GL, GR, JU, LU, NE, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, TI, UR, VD, VS, ZG, ZH

Remarques juridiques:

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).